

LISTE AGIR POUR MAISONS-LAFFITTE

La Ville investit dans l'aménagement de son pôle gare

La gare de Maisons-Laffitte, située en centre-ville, à proximité de services publics, culturels et de nombreux commerces, présente de nombreux atouts mais souffre d'une intégration urbaine difficile, héritée d'infrastructures de transports contraignantes.

L'activité importante de notre gare la classe comme « pôle de niveau 2 de desserte des cœurs de territoires » par Ile-de-France Mobilités via le Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF). C'est la 4^e gare du territoire à faire l'objet d'un aménagement multimodal dont la maîtrise d'ouvrage de l'étude est assurée par la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine avec un financement d'Ile-de-France Mobilités.

L'objectif de cette démarche de pôle est **d'améliorer la qualité de service** pour le voyageur : accroître l'information et sa lisibilité, réaménager les espaces en offrant plus de services, développer l'accessibilité pour tous (PMR...), favoriser les modes de déplacement doux (piétons, vélos...) et les correspondances entre les modes de transport.

Une première phase d'écoute des différentes parties prenantes et d'étude a permis de poser un diagnostic de la situation actuelle et d'établir différentes propositions d'aménagement. La prise en compte des besoins exprimés mais aussi des contraintes techniques permet de converger aujourd'hui vers un schéma dit « de référence ». Ce document présente le projet d'ensemble et explique la démarche afin d'engager les études d'exécution.

Une synthèse non technique, accessible au plus grand nombre, sera présentée à la population afin de recueillir les avis sur ce réaménagement du pôle gare. Nous espérons que vous serez nombreux à contribuer !

Sandrine COUTARD,

Maire-adjointe déléguée à l'Attractivité économique et au Développement durable